

L'épargne Sociale Chez les Femmes Membres des Associations à Abidjan

Kouassi Sainte Sébastienne Aya (Attachée de Recherche)

Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES)/Université
Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Koffi Kra Valérie (Enseignante-Chercheure)

Université Jean Lorougnon Guédé (UJLOG) de Daloa, Côte d'Ivoire

Mariam Camara (Attachée de Recherche)

Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES)/Université
Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Doi:10.19044/esj.2019.v15n7p271

[URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n7p271](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n7p271)

Résumé

Cet article analyse la participation des femmes aux activités associatives dans les quartiers populaires à Abidjan. Elle saisit cette participation comme une forme d'épargne. De fait, l'étude montre comment la participation des femmes aux activités associatives constitue une manière d'épargner au regard des propriétés de l'épargne telles que saisies par les économistes. Pour se faire, le texte adopte une posture de sociologie dans laquelle l'épargne apparaît moins comme une activité individuelle qu'une activité sociale, une activité collective. L'étude démontre à cet effet, à partir d'une approche qualitative faite d'entretiens individuels et de groupe, que les interactions au sein de ces associations à l'étude fonctionnent comme des ressources d'épargne logées dans les relations sociales. Le recours aux institutions financières formelles de mobilisation de l'épargne est ainsi substitué par l'engagement associatif et la participation aux activités qui y sont liées.

Mots-clés : Epargne sociale, quartiers populaires, activités associatives, relations sociales, Côte d'Ivoire

Social Savings Among Women Members of Associations in Abidjan

Kouassi Sainte Sébastienne Aya (Attachée de Recherche)

Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES)/Université
Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Koffi Kra Valérie (Enseignante-Chercheure)

Université Jean Lorougnon Guédé (UJLOG) de Daloa, Côte d'Ivoire

Mariam Camara (Attachée de Recherche)

Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES)/Université
Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Abstract

This paper focuses on analyzing the participation of women in associative activities in poor neighborhoods in Abidjan. She captures this participation as a form of savings. In fact, the study shows how the participation of women in associative activities is a way of saving based on the properties of savings as seized by economists. In this respect, the text adopts a sociological stance in which saving appears less as an individual activity than a social activity, which is a collective activity. To this end, the study shows that the interactions within these associations under study function as savings resources housed in social relations. The use of formal financial savings mobilization institutions is thus substituted by the associative involvement and participation in related activities.

Keywords: Social savings, neighborhoods, associative activities, social relations, Côte d'Ivoire

Introduction

Dans la littérature économique, l'épargne est saisie comme une activité individuelle ou un produit individuel lié au revenu. Cette même littérature lie le revenu à l'emploi. On peut se référer à ce propos à Keynes (1959) pour qui l'épargne constitue la partie non consommée du revenu. Pour Bialès (2013), l'épargne est un flux issu du revenu qui produit sur une période donnée le capital. Elle constitue la partie du revenu d'une personne ou d'un ménage qui n'est pas dépensée et qui est mise de côté.

Au regard de ce qui précède, on peut dire que pour les économistes, la pratique de l'épargne est vue comme le résultat d'un ensemble de décisions

individuelles prises par l'agent économique (Sturm, 1983). Un tel positionnement suppose que l'épargne est une action dénuée de tout ancrage social. Ce point de vue persiste encore dans l'analyse économique des pratiques ou actions sociales et même quand cet aspect est mis en évidence, il n'est pas considéré comme un aspect primordial dans la compréhension des phénomènes (Lida, 2015).

Au contraire de cette posture, le point de vue sociologique fixe l'épargne comme une action sociale, un produit collectif qui prend forme dans un système d'interactions sociales. Cette affirmation repose sur plusieurs constats empiriques.

Premièrement, la pratique de l'épargne met en interaction l'individu et des institutions de collecte d'épargne soit formelle et/ou non formelle. Cette mise en relation fait que l'acte d'épargne ne saurait se caractériser que par l'individualité. Les institutions formelles de collecte d'épargne telles que les banques et les micro-finances formelles sensibilisent à la pratique de l'épargne formelle à travers des campagnes et d'autres formes de publicité, et l'action d'épargner découle en partie des interactions entre ces différents acteurs (Roux, 2009). En dehors de ce cadre formel, l'action d'épargner peut résulter également des interactions entre les acteurs épargnants et d'autres acteurs aussi bien dans les organisations informelles de prêt tels que les tontines, les mutuelles (Sall, 2012 ; Koffi, 2015) que dans les ménages.

Deuxièmement, la décision d'épargner ne dépend pas de la seule volonté de l'individu mais prend en compte, ses perceptions (Kane, 2001 ; Semin, 2007), son expérience sociale (Servet, 1995 ; Dedise, 2008 ; Graham & Mutesasira, 2003) et les pressions sociales (Anderson & Baland, 2002 ; Koffi, 2015). Dans un tel contexte, la décision d'épargner ne saurait être une décision individuelle. Quand bien même elle serait rattachée au revenu individuel, elle est collective, sociale et non individuelle.

Par ailleurs, les logiques sociales qui sous-tendent le recours à l'épargne informelle par les acteurs ont été abordées dans la littérature. Dromain (1990) et Lelart (1990) révèlent que l'adhésion à la tontine est une stratégie de contournement des pressions sociales du groupe d'appartenance, sans enfreindre les règles relevant des solidarités traditionnelles. Dans la même veine, les travaux d'Anderson et Baland (2002) cité par Morrisson (2007) sur le comportement d'épargne des femmes d'un bidonville du Kenya, montrent que la nécessité de protéger l'épargne de leurs maris, amène les femmes d'un bidonville du Kenya à participer aux tontines. Pour Soko (2002) cité par Lida (2008) c'est la proximité du microcrédit informel avec les populations concernées ce qui explique pourquoi le microcrédit informel marche mieux en Côte d'Ivoire que l'épargne formelle. Semin (2007) quant à elle, révèle les significations des pratiques informelles d'épargne dans un contexte de migration en France, précisément en banlieue parisienne. Ses

observations révèlent que les tontines remplissent les mêmes rôles en France qu'au Sénégal : mobilisation rapide des capitaux pour des investissements dans les cérémonies familiales, pérennisation des liens sociaux, etc.

Ainsi, l'épargne apparaît comme un système de relation autour d'un produit et peut se définir comme un produit social qui consiste en la création, l'entretien et la déconstruction des liens sociaux (Lelart, 1991 ; Servet, 1995 ; Lida & Koffi, 2014). Elle ne peut pas donc constituer uniquement la part du revenu que les individus prélèvent en vue de la démultiplier. Par conséquent, l'épargne ne se loge pas uniquement dans les échanges financiers mais aussi et surtout dans les relations sociales.

De cette manière l'on admet que l'épargne est une pratique sociale qui repose sur la construction des rapports entre les individus et les groupes. En outre, la question de l'épargne comme une offre pour les membres dans les associations ou groupements à vocation sociale a été abordée dans plusieurs travaux (Tanoh, 2012 ; Droh & Asougba, 2014 ; Sall, 2014). Ces derniers mettent l'accent sur les logiques sociales qui sous-tendent le recours à ces mécanismes d'épargne mais abordent très peu la façon dont cette forme d'épargne est structurée par les relations interpersonnelles.

Ce propos consiste donc à aborder la question de l'épargne dans les associations sous son aspect non monétaire en montrant comment elle est fabriquée à partir des caractéristiques symboliques, idéologiques et structurelles du groupe.

Ce positionnement du moins théorique s'appuie sur l'analyse de la participation des femmes aux activités associatives dans trois associations féminines situées dans deux quartiers populaires de la ville d'Abidjan (Abobo et Yopougon). Abobo est l'une des 13 communes de la ville d'Abidjan. Elle est située au nord et représente l'une des communes les plus peuplées du pays avec environ un million d'habitants sur une superficie estimée à 10 000 ha. Yopougon, est la plus grande commune de la ville d'Abidjan avec une population estimée à environ 2 millions d'habitants. L'association dans la commune d'Abobo est une association de femmes pratiquant le métier de couture. Dès, sa mise en place en 2009 constitue une réponse à l'absence d'une plateforme leur permettant de partager leurs expériences et de faire face collectivement aux difficultés liées à leur métier. Les deux autres associations sont constituées d'une association d'originaires, créée en 2008 et d'une association religieuse créée en 2012. Ces dernières ont pour objectif d'initier des activités de formation, de divertissement et de salubrité au sein de leur communauté.

Ainsi, à la base ce ne sont ni des mutuelles ni des associations de microcrédit. Ce sont des associations d'originaires, professionnelles et religieuses. Cependant, l'on fait le constat que ces associations fonctionnent comme des structures d'épargne. Fort de cet état de fait, l'étude se fonde sur

le questionnement suivant : Comment la participation des femmes aux différentes activités de ces associations fonctionne comme une épargne ? Et ce, à travers les pratiques qu'elles développent dans ce cadre, les formes de légitimation de ces dernières ainsi que les relations sociales et usages qui en découlent.

Des entretiens individuel et collectif pour saisir les pratiques, les formes de légitimation et les relations sociales à la base des activités dans les associations

L'étude adopte une perspective qualitative. Les données ont été ainsi collectées à partir d'entretiens collectifs et d'entretiens individuels de type semi-directif auprès de deux catégories d'acteurs : les responsables des différentes associations et les membres. L'intérêt du choix de ces responsables se justifie par le fait que ces derniers sont des acteurs avec qui les acteurs à l'étude interagissent dans le cadre des activités de l'association et que la responsabilité en matière de décision dans l'association leur incombe. Les entretiens avec les différents responsables ont porté sur la genèse et l'évolution de l'association, les cadres sociaux de fonctionnement, les pratiques symboliques de la participation, les formes de légitimation de la participation, les rapports sociaux au sein de l'association et les enjeux. Les entretiens avec les membres ont été utiles puisqu'ils sont les mieux habilités à donner les informations sur leurs participations aux activités associatives, les formes de justification qui vont avec et ses enjeux.

L'échantillon a été construit sur la base de la combinaison du choix raisonné et de la technique de l'échantillonnage par réseau. La taille a été déterminée sur la base du principe de la saturation théorique (Glaser & Strauss, 1967). Ainsi, dans l'association des femmes couturières à Abobo, 12 femmes ont participé à l'enquête et à Yopougon, 15 entretiens ont été menés (8 dans l'association d'origine et 7 dans l'association à base religieuse). Les échanges avec les membres ont porté principalement sur les pratiques symboliques de la participation, les rapports sociaux au sein de l'association ainsi que les enjeux de leur participation. En outre, un (1) entretien de groupe a été organisé dans chaque association avec 6 à 8 femmes volontaires afin de faire ressortir les consensus et les points de divergence dans le fonctionnement des associations et dans la perception des pratiques à l'œuvre dans ces associations. Ces entretiens ont porté sur le fonctionnement des associations, les activités qu'elles déploient, les rapports sociaux au sein de ces dernières et les enjeux de leur participation aux activités. Des données complémentaires issues de la recherche documentaire ont permis de caractériser l'ensemble des productions scientifiques sur la participation associative. L'analyse de contenu du corpus obtenu suite à la transcription des entretiens permet de dégager les résultats qui suivent.

Des adhérentes aux caractéristiques de précarité sociale pour des activités associatives essentiellement orientées vers la lutte contre la précarité économique

Le cadre normatif au sein de ces associations fait partie des mécanismes qui participent à faire fonctionner la participation aux activités associatives comme une forme d'épargne sociale. À l'origine, les associations avaient été mises en place pour servir des activités d'ordre général comme c'est le cas de l'association des originaires, ou pour la formation éducative des membres de l'association musulmane. Les actions d'intérêt général consistaient en des activités liées à la préservation et à la gestion de l'environnement au niveau du village. Celles en lien avec la formation, portaient plutôt sur l'objectif de combler les besoins d'éducation. Cette réalité transparait dans les propos de cette responsable : « *avant dans notre association, (...) on s'occupait seulement des choses pour développer notre village (nettoyage de l'école, du village, organisation des tournois pendant les vacances, on a même mis des panneaux indicatifs à l'entrée de notre village.* » (Présidente de l'association d'originaire).

Mais, d'après le discours des enquêtés les situations sociales vécues par les membres, ajoutées à leurs conditions économiques précaires ont conduit à une restructuration des activités des associations. Par exemple, l'association des femmes couturières regroupe des acteurs exerçant une activité peu formalisée avec des revenus journaliers irréguliers, alors que ces dernières font face souvent à des dépenses imprévues. À cette instabilité de revenu s'ajoute aussi le fait que ces dernières ne bénéficient pas d'un capital social assez fourni pour les aider à la prise en charge de ces dépenses imprévues quand les moyens financiers font défaut. Le constat de cette précarité économique combinée à une précarité sociale a conduit à une redéfinition des objectifs de l'association. Avec les situations que les membres rencontrent dans leur vie sociale, les responsables des associations à l'étude réorientent les objectifs des associations vers la résolution des problèmes économiques. Elles intègrent ainsi désormais dans leur fonctionnement, des activités visant à apporter un secours financier aux membres lorsque ces derniers sont confrontés à des situations nécessitant la mobilisation d'importants moyens financiers. La solidarité entre les membres est la stratégie mise en place par les responsables de ces associations à l'étude, pour aider les membres à s'adapter à leur situation de vulnérabilité sociale et économique.

De manière tacite au sein de ces associations il y a donc la mise en place d'un ensemble de règlements non écrits qui stipulent l'entraide en cas d'évènements sociaux prévisibles ou pas. Les propos suivants le traduisent bien : « *avant dans notre association, on ne faisait pas affaire de mariage, de baptême, de décès on s'occupait seulement des choses pour développer notre*

village (nettoyage de l'école, du village, organisation des tournois pendant les vacances, on a même mis des panneaux indicatifs à l'entrée de notre village) mais depuis 2011 on fait tout ça maintenant » (propos de la présidente de l'association d'originaire). Au niveau de la gouvernance associative cette réorientation participe d'une stratégie de maintien des membres.

Or, cette prise en compte des besoins économiques des membres n'est pas systématique pour tous les membres au sein des associations. Elle repose sur des normes et critères clairement ou tacitement définis au sein de ces associations. Ces normes et critères reposent principalement sur la participation des membres aux activités (formelles et informelles) de l'association. Parmi ces activités figurent les réunions, la participation aux cotisations, les activités d'intérêt collectif. La démonstration qui suit décrit les formes de participation des membres enquêtés et les formes de justification qui vont avec. Plus spécifiquement, elle montre comment les membres interprètent leurs participations à ces activités associatives et les prestations sociales qui vont avec comme des ressources d'investissement ou des retours sur investissement. Mais avant d'en arriver aux modes de participation aux activités, il est important de relever quelques aspects liés à leurs intégrations dans ces groupements féminins. Car, il semble que les arguments qui ont favorisé l'adhésion à ces différentes organisations féminines, participent non seulement à leurs façons de fonctionner dans le groupe (donc les formes de participations) mais aussi à les construire idéologiquement comme une forme d'épargne.

Les référents idéologiques de légitimation de l'épargne sociale

L'adhésion et le maintien des femmes dans ces formes d'organisation est le fruit de deux principales constructions idéologiques qui fonctionnent comme des mobilisateurs et des fixateurs. Ces idéologies mobilisent les femmes autour des activités associatives.

- *L'idéologie de l'affaiblissement de la solidarité familiale*

La mobilisation des femmes autour des activités dans les associations à l'étude repose premièrement sur l'idéologie de l'affaiblissement des pratiques de solidarité au sein des relations de parenté. Ainsi ces dernières recherchent dans leur environnement social immédiat, des substituts en vue de faire face aux situations de vulnérabilité. En effet, les associations à l'étude se sont mises en place sur la base d'appartenance commune. Dans le cas d'espèce, les associations ont été mises en place à travers l'appartenance professionnelle, religieuse et ethnique. Elles constituent donc un cadre de prolongement ou d'extension des réseaux de connaissance des membres. Elles contribuent par la même occasion à l'entretien des réseaux déjà existants par la visibilité et la reconnaissance sociale qu'elles offrent aux membres à travers leurs activités.

En participant aux activités qu'elles mettent en place, les associations permettent aux femmes de renforcer leur appartenance au groupe, ce qui entretient et renforce les rapports de fraternité et d'entraide entre les membres. Le principe de base de ces groupements féminins c'est la solidarité. En effet, les activités mises en place par les associations permettent aux femmes de se connaître, d'interagir et de développer des pratiques de solidarité. Ces rapports de fraternité et de solidarité sont symbolisés par plusieurs pratiques telles que les visites individuelles et informelles (en dehors des activités de l'association) à domicile entre les membres, l'initiation d'activités lucratives ou non entre les membres en dehors des activités de l'association, etc.

Cependant, les motifs pour lesquels les enquêtées adhèrent aux organisations féminines ne sont pas dénués d'enjeux personnels. Bien que l'association ait été mise en place dans un souci de mutualisation des efforts, il ressort du discours des enquêtées que leurs adhésions sont sous-tendues par des intérêts d'ordre individuel. L'analyse des données de l'enquête révèle que le milieu associatif est considéré par les enquêtées comme un espace social adéquat dans lequel elles pensent tirer leurs soutiens (financement, réseau social, etc.). Ces extraits d'entretiens sont particulièrement illustratifs : *« j'ai intégré l'association en vue de ma formation à la lecture coranique car je n'ai pas eu la chance de faire l'école coranique et enseigner à mon tour aux enfants de ma communauté religieuse à connaître les principes et valeurs », « moi j'ai décidé de participer à notre association de famille pour la connaissance de mes autres frères et sœurs de la famille comme ça en cas de quelques difficultés, ils peuvent m'aider ». « On fait association de mosquée là pour chercher bénédiction de Dieu pour aller au paradis. Et puis quand tu es dans bureau d'association, les gens te respectent bien ».* Les femmes (responsables comme membres) s'impliquent ou adhèrent à l'association dans le but de répondre à des besoins personnels actuels ou futurs face à l'affaiblissement de la solidarité au sein de la parenté, du groupe religieux ou du groupe professionnel. Car, les liens de parenté, d'amitié, les rapports professionnels ne suffisent pas pour établir la solidarité entre les acteurs. L'association est donc le dispositif social à partir duquel se construit la solidarité. Ainsi, l'adhésion à l'association est perçue comme indispensable pour la gestion du quotidien et des risques que celui-ci contient. Les discours de ces enquêtées appuient cette analyse : *« L'association à laquelle j'appartiens a été créée en 2008 mais moi je suis rentrée dedans après la crise en 2012 car j'avais tout perdu c'est pourquoi je suis rentrée dans notre association », « quand je suis malade que je n'ai pas l'argent je vois d'abord mes parents c'est quand je peux rien avoir avec eux aussi que c'est difficile que je me tourne vers mon association »* ou *« en cas de maladies là, on a pas vraiment besoin d'aller vers l'association mais c'est quand tu tapes partout*

que tu ne trouves rien que tu peux voir les membres de ton association pour t'aider et puis c'est quand la maladie est vraiment très grave ». L'association est ainsi perçue comme un cadre d'extension de la solidarité familiale et communautaire.

De fait, cette façon de percevoir l'adhésion à ces groupements féminins positionne la participation aux différentes activités de l'association comme des ressources d'investissements sociales ou économiques.

- ***L'idéologie de « l'union fait la force »***

À côté de l'idéologie de l'affaiblissement de la solidarité familiale présentée ci-dessus, la perception du groupe comme une ressource stratégique participe à la mobilisation et au maintien des femmes dans ces associations. Selon les enquêtées, l'appartenance au groupe permet aux membres de se soutenir mutuellement et de combler les faiblesses des uns et des autres. D'où la mobilisation fréquente de l'expression « l'union fait la force » pour légitimer leur adhésion et leur maintien dans le groupe. Cette idéologie fait fonctionner l'association comme un cadre rassurant et construit les individus n'appartenant pas à ces groupes comme étant fragiles dans la société. Cette analyse peut être soutenue par le discours suivant : « *Notre association c'est pour nous soutenir entre nous en cas de problème chez un membre. Donc quand un membre a un problème, on met la main ensemble pour l'aider. Nous on fait décès 150 000 FCFA, mariage on donne 100 000 FCFA au membre qui se marie et quand c'est baptême, naissance on donne 50 000 FCFA* ».

Sur cette base, l'association est perçue comme un cadre d'appartenance indispensable dans lequel il devient plus légitime d'investir en temps et en argent et ce à travers les activités associatives.

Les formes de participation des femmes aux activités associatives vécues comme des investissements économiques et sociaux rentables

La participation des femmes aux activités associatives apparaît sous plusieurs aspects, en l'occurrence les réunions, les cotisations, les activités d'intérêt collectif. Quelle que soit la forme de participation envisagée, elle se caractérise par l'investissement matériel et immatériel en temps et en argent aussi bien du point de vue individuel que du point de vue collectif. L'inscription des membres des associations dans les différentes formes de participation décrites plus haut leur permet d'accéder à diverses ressources tant au niveau relationnel, matériel que financier. Ces activités ne sont pas exclusives mais interdépendantes.

3. La participation aux réunions vue comme un investissement social

L'investissement social se réfère aux dépenses qui tiennent plus des obligations sociales. Le corpus révèle que la participation aux réunions est

vécue par les enquêtés comme une forme d'investissement social. En effet, la participation aux réunions constitue l'une des premières formes de matérialisation de l'adhésion au groupe. Les femmes se regroupent pour échanger sur des sujets aussi bien individuels que collectifs. Ces sujets concernent en général les activités de l'association, leur planification et leur financement ou des situations vécues par les membres pris individuellement, et qui nécessitent une mobilisation collective.

Les femmes interrogées considèrent la participation aux réunions comme un signe de l'engagement pour l'intérêt collectif. Ainsi, la participation aux réunions constitue un élément important de la construction et de l'affirmation de leur appartenance au groupe. À travers l'investissement de ressources-temps (les femmes laissent généralement leurs activités domestiques ou commerciales pour consacrer du temps aux réunions) et argent (certaines femmes payent le transport pour se rendre au lieu de réunion), les femmes montrent leur engagement pour les activités de l'association.

Elles s'imaginent qu'à travers cette participation elles pourront bénéficier du réseau de solidarité de l'association. Pour preuve, il existe un traitement différencié entre les femmes qui participent régulièrement aux réunions et celles qui ne le font pas, lorsqu'il y a des actions à leur endroit en termes de soutien financier, matériel ou moral. La participation aux réunions se révèle ici comme un investissement qui permet de bénéficier de l'entraide sociale et d'entretenir les liens sociaux dans l'association. Cette enquêtée l'exprime en ces termes : « *Tu es seul enfant de ton papa, tu n'as personne pour t'aider si tu ne participes pas aux réunions de l'association de ton quartier on ne peut pas t'aider si tu as problème* » (membre de l'association d'originaire).

Au-delà de cet aspect les participations aux réunions permettent aux membres d'échanger des informations, des expériences et des connaissances pratiques. À ce propos un enquêté affirme ceci « *Depuis que je suis dans l'association, j'ai appris beaucoup de choses en termes de connaissance coranique, de leadership féminin* »

- ***La participation aux cotisations comme ressource d'investissement économique***

Les cotisations des membres constituent la principale source de financement des associations en général, en dehors de l'association religieuse qui dit s'appuyer principalement sur les dons pour son fonctionnement. Il existe deux types de cotisation dans ces associations : les cotisations régulières qui regroupent toutes formes de cotisation prévues dans les textes de création de l'association et les cotisations ponctuelles qui varient entre 1000 et 5000 francs CFA. La participation à ces différentes cotisations est également importante pour actualiser l'appartenance au groupe.

En outre, cette participation est vécue comme un dispositif social destiné à produire de la différenciation sociale entre les membres. C'est à partir du rapport à ce dispositif social que les membres s'inscrivent ou fonctionnent dans des relations d'entraide économique ou non. Ainsi, lorsqu'un membre n'est pas à jour de ces cotisations, il ne bénéficie pas du soutien total de l'association lorsque celui-ci est confronté à un problème.

Les propos d'enquêtée suivants le traduisent : « *la non-participation aux activités (soutien physiques en cas d'assistance d'un membre, cotisations...) entraîne des sanctions (non-assistance en cas de besoin) de la part des autres membres.* » Les enquêtés espèrent ainsi bénéficier des ressources (économiques, relationnelles, symboliques) inscrites dans le réseau relationnel de l'association à partir de leur participation aux cotisations régulières et irrégulières définies par les responsables de ces groupements féminins. Dans la même veine, Guérin (2000) s'intéressant aux pratiques monétaires et financières des femmes en situation de précarité révèle que les pratiques monétaires et financières telles que l'allocation de solidarité spécifique des femmes en situation de précarité doivent être comprises comme un mode de gestion de l'incertitude pour lutter contre la précarité.

- ***La participation aux activités d'intérêt collectif : une ressource d'investissement social***

La participation aux activités d'intérêt collectif est perçue également par les enquêtées comme un investissement social. Il s'agit de toute activité menée au nom du groupe et non à titre individuel et qui participent au fonctionnement et à la légitimation du groupe. Elle concerne la participation aux activités mettant en rapport l'association et d'autres institutions (réunion, activité d'utilité publique...) et les activités concernant les membres de l'association (visite, activité de soutien...). L'inscription d'un membre dans ce type d'activité contribue à accroître sa légitimité dans le groupe et lui permet de bénéficier de plusieurs formes d'assistance de la part de l'association. Les activités suivantes ont été identifiées dans le fonctionnement des associations soumis à l'étude. Il s'agit de délégation collective en cas de mariage d'un membre, de naissance ou de décès en lien avec un membre, de maladie ou de baptême d'un membre ou de l'enfant d'un membre. En outre, la participation à ces activités est source de prestige social selon les enquêtés. « *Ma participation aux activités de l'association en tant que vice-présidente du sous-comité de l'AJEMCI du terminus 47 me permet de côtoyer des autorités d'institution pendant les activités nationales de l'association. (...) j'ai constaté que maintenant les gens me respectent, même mon mari est fier de moi* ». Dans ce sens, Sall (2012) montre que les femmes membres des associations de microcrédit sont considérées comme des femmes modèles, entrepreneures, commerçantes.

L'assistance et la prise en charge comme retour sur les investissements sociaux et économiques dans l'association

Les données de l'enquête montrent que l'assistance matérielle ou non matérielle dont bénéficient les membres qui ont satisfait aux exigences sociales pour en bénéficier, sont vécus par ces derniers comme un retour sur investissement. En effet, la participation des femmes aux activités des associations leur permet d'accéder à des ressources financières et matérielles dans le cadre professionnel ou familial. Ainsi, il ressort des données que plusieurs femmes ont bénéficié de l'apport financier de leur association pour démarrer ou accroître leur activité. Cette pratique est beaucoup plus visible dans les associations professionnelles (couturière, commerçante...). Cette forme de retour sur l'investissement en temps et en numéraire des femmes leur permet d'entreprendre et de financer des activités génératrices de revenu.

Outre les activités génératrices de revenu, l'investissement des femmes dans les activités des associations leur permet de bénéficier de présents et d'appui financier en cas de naissance, de décès ou de maladie. Ce qui leur permet de faire face à certaines dépenses prévues ou non et d'accroître ainsi leur légitimité en tant qu'épouse, fille ou sœur dans la famille et la communauté. Ce bout de discours d'une enquêtée corrobore cette analyse : *« Tu es seul enfant de ton papa, tu n'as personne pour t'aider si tu ne participe pas aux réunions de l'association de ton quartier on ne peut pas t'aider si tu as problème. Donc moi je suis dans association de tontine des femmes c'est à cause de ça. Même quand maman était morte là ce sont elles qui ont cotisé l'argent pour me donner pour enterrer ma mère. Et puis elles sont venues en groupe au village là-bas aussi pour me soutenir »*. Ces pratiques permettent aux membres de consolider certains liens de parenté et d'amitié. Ce soutien est formalisé dans le fonctionnement de l'association à travers les cotisations exceptionnelles liées à ces événements. C'est dans ce sens que Laville (2015) affirme que l'association a le pouvoir de transformer les énergies individuelles en capacité d'actions collectives. Ainsi, en lien avec l'investissement des membres dans les activités de l'association, des formes d'appui sont définies par rapport aux divers événements. Cette analyse rejoint celle de Geindre et Dussuc (2012) pour qui le capital social constitue aussi un élément identitaire, structurant du groupe, générant de la réciprocité et donc de la dette. De cette manière, les formes d'appui constituent des remboursements de la dette du groupe envers le membre. Cette analyse permet de rejoindre les auteurs intégrateurs qui considèrent le capital social comme *« la somme des ressources actuelles et potentielles encastrées au sein du réseau de relations possédé par un individu ou un groupe social, disponibles à travers lui et retirés de ce réseau »* (Nahapiet & Ghoshal, 1998, cité par Mayoukou, 1994).

Le cadre relationnel de production de l'épargne sociale au sein des organisations féminines à l'étude

Selon les enquêtées, la participation des femmes aux activités des associations leur permet de faire face à certaines situations imprévues comme les catastrophes, les cas de maladies, etc. Mais cela n'est pas indépendant de la nature des relations au sein de ces groupements féminins.

- ***La solidarité féminine comme fondement des relations de confiance***

Les associations à l'étude sont traversées par l'idée de la manifestation de la solidarité féminine et de l'entraide. Pour que ces investissements « sociaux » et « économiques » puissent être réalisés par les membres des groupements à l'étude, il faudrait qu'il y ait au préalable une relation de confiance entre ceux-ci et les responsables, et entre les membres eux-mêmes. À ce niveau le corpus révèle que c'est à travers la construction de rapports d'égalité entre les responsables et les membres d'une part, entre les membres eux-mêmes d'autre part que la confiance s'instaure. L'égalité entre tous les membres est le principe de base sur lequel fonctionnent les groupements féminins à l'étude. La logique de relation hiérarchique bien présente dans l'organigramme de l'association est alors mise en veille et les relations d'égalité et de réciprocité sont mises en avant. C'est ce que traduisent ces extraits d'entretiens : « *quand il y a des travaux à faire pour l'association, par exemple des travaux d'entretien de la mosquée tout le monde travaille y'a pas affaire de président, pas affaire membre de bureau tout le monde travaille et c'est intéressant* » « *À l'église ou même quand il s'agit par exemple de participer au mariage d'un membre, on va en groupe pour préparer ensemble toutes les femmes sans dire moi je suis présidente ou moi je suis secrétaire tout le monde met la main ensemble* ». L'établissement de ces rapports d'égalité permet de renforcer les liens de solidarité entre tous les membres. Ces rapports d'égalité manifestés de façon empirique à travers un partage équitable des tâches à accomplir au niveau de l'association, servent dans le même temps de garantie sociale par rapport aux différents investissements des membres. En effet, à travers ces pratiques les responsables pensent tisser des liens de proximité sociale avec les membres de sorte à obtenir non seulement leur adhésion mais en plus leur confiance. Puisque c'est elle qui sert de base à toutes les transactions sociales qui se font dans ces regroupements. La mise en place de ces rapports de confiance et la base idéologique de mise en place des associations (« l'union fait la force ») favorisent la participation des membres aux activités associatives. Cette participation aux activités des associations permet aux femmes d'accroître leur capital social au sens de Bourdieu (1980) qui le définit comme « *L'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter reconnaissance ; ou, en*

d'autres termes, à l'appartenance à un groupe d'agents dotés de propriétés communes (...) aussi unis par des liaisons permanentes et utiles. » (P 2). Cet investissement social conscient ou non (Geindre & Dussuc 2012) des femmes leur permet d'accéder ensuite à des ressources financières et matérielles qui leur permet de faire face à certaines dépenses.

Par ailleurs, les liens interpersonnels entre membres expliquent en partie la substitution des mécanismes formels d'épargne par les mécanismes informels d'épargne comme l'association.

- ***Les liens interpersonnels au sein des organisations féminines comme facteur de l'épargne sociale***

L'association constitue l'un des premiers cadres de référence pour les membres, lorsque ces derniers sont confrontés à des situations brusques et imprévues. Selon les enquêtés, le délai de réaction de l'association face à ce type de situations est moins court que celui des institutions financières et des assurances formelles et même de la famille proche. Cela se traduit dans leur discours : *« quand les gens font assurance, et puis le jour ils sont dans le besoin par exemple en cas de décès de ton proche, ils vont te fatiguer jusqu'à toi-même tu seras découragé et puis tu vas laisser »*. L'association est ainsi construite comme un cadre plus efficace de gestion des urgences sociales. Cette gestion apparaît sous forme de don en numéraire et en matériel de première nécessité selon la nature du problème. Selon cette enquêtée : *« quand quelqu'un à un problème comme inondation ou bien sa maison brûle et qu'on apprend ça, on cotise ce qu'on peut pour l'aider. D'autres donnent l'argent et d'autres donne nourriture et puis habits aussi »*. Cette capacité de gestion des incertitudes positionne les associations au moins au niveau des structures formelles de gestion des risques telles que les banques et les assurances. Cette analyse corrobore les résultats de Koffi (2015) qui montrent que l'épargne formelle est vécue par les entrepreneurs de son étude, comme un risque social dans la mesure où les relations impersonnelles entre épargnants et agents d'épargne ne facilitent pas l'accès à l'épargne en cas d'évènements imprévus. De la sorte, pour ces derniers l'épargne informelle parce qu'elle est structurée par des relations interpersonnelles (amitié, parenté) facilite l'accès au capital épargné en cas de situations sociales imprévues (décès, maladies, etc.), Sarr (1998) souligne également que les femmes se servent de leurs réseaux de solidarité traditionnels et des associations pour répondre à leurs nouveaux besoins sociaux et monétaires, provoqués par l'effritement de la structure et par la crise économique.

Conclusion

Épousant une perspective qualitative, ce texte tente de montrer que les formes de participation aux activités associatives peuvent être lues comme une

épargne sociale. Plus spécifiquement à travers le cas de trois associations féminines (une association d'originaire, association de quartiers et association de couturières), il montre que la participation des femmes aux activités des associations peut être lue comme une forme d'épargne du point de vue des enjeux sociaux qui s'y rattache. Le plan d'exposition de l'argumentation est constitué en quatre points. Le premier s'attèle à montrer comment la définition de normes tacites de solidarité économique entre les membres au sein de ces associations qui ne sont pas à la base des associations de microcrédits, participe à la construction des formes de participations aux activités associatives comme une épargne sociale. Le second, toujours dans la même logique de démonstration, met en exergue les référents idéologiques qui structurent l'adhésion à ces organisations féminines et les formes de participation qui en découlent. La troisième et la quatrième partie font référence aux types de participations et les logiques qui les sous-tendent en termes d'investissement et de retour sur investissement. La dernière partie quant à elle fait mention du cadre relationnel dans lequel se développent ces activités associatives et donc cette épargne sociale. En résumé l'on retient que l'investissement en termes de temps, d'argent, de relations sociales des femmes dans les activités associatives leur permet de bénéficier de plusieurs ressources relationnelles (Bourdieu, 1980) et matérielles. Ces ressources permettent aux femmes de faire face à différentes dépenses et d'entreprendre des activités génératrices de revenu. Dans cette perspective, l'association constitue en elle-même une ressource pour les femmes leur permettant également d'accéder à d'autres ressources de type économique ou de prestige social, notamment.

References:

1. Anderson, S. & Baland, J-M. (2002). L'économie de tontines et l'allocation des ressources au sein du ménage, *Quarterly Journal of economics*, pp 963-995.
2. Dali, L. S. (2008). *Le micro crédit dans les pays en développement : Etude de cas en Côte d'Ivoire. Vers une autre explication des difficultés de remboursement et/ou du non remboursement*, Thèse de doctorat, 2008, Université Paris Ouest, France.
3. Dali, L. S & Koffi, K.V. (2014). Approche sociologique Les logiques sociales d'épargne chez les entrepreneurs de l'Association des Commerçants de Niangon Sud (ACN Sud), *Sociétés & Economies* N°2, p53-66.
4. Droh, D. B. S. R. & Assougba, K B B (2014). *Protection sociale et solidarité autour des personnes âgées. Cas des retraités inscrits dans une logique associative en Côte d'Ivoire*, *Sociétés & Economies* N°2, p160- 173.

5. Dedise, S. (2001). *L'épargne financière des ménages dans les pays en développement : le cas du Pérou*, Thèse de Doctorat, université Paris/Panthéon-Sorbonne.
6. Sturm, P. (1983). Les déterminants de l'épargne : théorie et études empiriques. *Revue économique de l'OCDE*, (1).
7. Bourdieu, P. (2006). 1. Le capital social. Notes provisoires. In *Le capital social* (pp. 29-34). La Découverte.
8. Dussuc, B. & Geindre, S. (2012, October). Capital social, théorie des réseaux sociaux et recherche en PME : une revue de la littérature. In *11ème congrès CIFEPME (Congrès International francophone en entrepreneuriat et PME)* (pp. 19-p).
9. Galiègue, X. & Madjimbaye, N. (2006). Le management Africain, entre contraintes économiques et contingences culturelles : Résultats d'une enquête à N'djamena, Tchad, *laboratoire d'Economie d'Orléans*, n°26.
10. Lelart (1989). L'épargne informelle en Afrique. Les tontines béninoises, *tiers monde*, vol 30, n°118, p271-298.
11. -----(1990). *La tontine : pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*, Universités Francophones, ed John Libbey Eurotext, Paris,356 pp.
12. -----(1990). La tontine, *Ed. AUPELF-UREF*. John Libbey Eurotext. Paris, pp. 31-51.
13. -----(1990). Les circuits parallèles de financement : état de la question, *John Libbey Eurotext*. Paris, pp. 45-63.
14. Kane, A. (2001). *Les caméléons de la finance populaire au Sénégal et dans la diaspora : dynamique des tontines et des caisses villageoises entre Thilogne, Dakar et la France*, thèse de doctorat, Université d'Amsterdam, 341 p.
15. Koffi, K.V. (2015). *Approche sociologique de l'épargne chez les entrepreneurs du secteur informel : le cas des membres de l'Association des Commerçants de Niangon sud (Côte d'Ivoire)*, Thèse Unique de Doctorat, UFR Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Institut d'Ethno- Sociologie (I.E.S), Université Félix Houphouët Boigny (UFHB) de Cocody- Abidjan.
16. Moulevrier, P. (2002). La relation bancaire : le contenu du contrat marchand, in le capital social. *Actes du colloque organisé par le Gris*, cellule GRIS n°10, GRIS (Groupe de Recherche Innovations et Sociétés, p 87- 92.
17. Roux, X. (2007). Formes et fonctions du marquage de l'argent dans les relations bancaires. Ressources et limites d'un concept fondateur, *Le portique Revue de philosophie et de sciences humaines*, n°19.

18. Roux, X. (2009). Temporalités marchandes et rapport à l'avenir dans les interactions bancaires, temporalités, *revue de sciences sociales et humaines*, n°10.
19. Rutherford, S. (2002). Comment les pauvres gèrent leur argent ? *Gret/Karthala*.
20. Sall, A. (2012). Les stratégies et initiatives des femmes dans le secteur de la microfinance. Le cas du Sénégal, Thèse de sociologie, université Paris Descartes, Paris, 358p.
21. Sarr Fatou (1998). *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoir*. Paris, Montréal, L'Harmattan.
22. Semin, J. (2007). L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire, civilisations, *revue internationale d'anthropologie et de sciences humaine*, n°57, p 183-19.